

La Tribune



Bulletin d'information du Conseil local FCPE
des parents d'élèves du collège et du lycée Charlemagne

**La FCPE Charlemagne
vous propose deux rencontres**

RÉUNION DE RENTRÉE

ouverte à tous les parents du collège et du lycée

Le Proviseur sera présent pour répondre aux questions

Samedi 6 septembre 2008 à 9h30

Salle 106 du collège

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ADHÉRENTS

Axes de travail, désignation des candidats au C.A.

Élection du bureau de la FCPE

Samedi 13 septembre 2008 à 9h30

Salle 106 du collège



Collège Charlemagne
13 rue Charlemagne 75004 Paris
tél 01 53 01 98 50

Lycée Charlemagne
14 rue Charlemagne 75004 Paris
tél 01 53 01 98 30

Site Internet de la cité scolaire Charlemagne: www.lycee-charlemagne.fr

Proviseur : Monsieur MUNOZ

Proviseur-Adjoint du lycée : Monsieur BARCELO
Principale-Adjointe du collège : Madame OPINEL

Intendant lycée et collège : Monsieur JEAN
Infirmière : Mme BIRAULT

Conseillers Principaux d'Éducation (CPE) :
Collège : Madame DION
Lycée : Madame BOILEAU et Monsieur REMY

Conseillère d'orientation psychologue : Madame DOUTHE
44, rue Dussoubs 75002 Paris – Tél : 01 42 36 94 59

ASSOCIATIONS DE L'ÉTABLISSEMENT

Foyer Socio-Educatif

Il organise des activités sur les temps d'intercours ou de déjeuner.
Au collège les parents bénévoles peuvent s'y impliquer (depuis 2006, un parent d'élève anime une activité Ciné-Club)...
Au lycée, les élèves gèrent eux-mêmes le Foyer. Depuis plusieurs années l'atelier "théâtre" est très apprécié.

Association sportive

Elle propose des activités sportives organisées par les professeurs d'EPS en dehors des heures de cours : volley, basket, gymnastique... le choix est varié !
Une réunion sera organisée en début d'année : nous vous conseillons d'y participer !



Les congés scolaires 2008-2009	Toussaint	Noël	Hiver	Printemps
	du samedi 25-10-08 au jeudi 06-11-08	du samedi 20-12-08 au lundi 05-01-09	du samedi 14-02-09 au lundi 02-03-09	du samedi 11-04-09 au lundi 27-04-09

**VOUS AVEZ ETE AFFECTE AU LYCEE CHARLEMAGNE...
CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR**

Après un parcours du combattant pour connaître les différentes offres des lycées parisiens et pour hiérarchiser vos choix, votre enfant a été affecté au lycée Charlemagne.

Quelques points de sociologie

Un lycée déterminé par l'existence de classes préparatoires scientifiques qui sont classées juste après celles de lycées comme Henri IV, Louis le Grand et Saint Louis.

La sélection des dossiers par le chef d'établissement s'est intégrée jusqu'ici dans une logique de concurrence entre les lycées d'Ile de France.

La réforme des affectations en seconde par informatique, ne devrait pas modifier cette composition du collège, du moins en sa première année d'application.

Les conséquences

- Une partie des élèves sont dans l'établissement parce qu'eux-mêmes, ou leurs parents pour eux, envisagent une entrée dans une classe préparatoire scientifique. Les autres souhaitent seulement un lycée tranquille et de bon niveau.

- Le niveau des élèves est globalement dû à leur origine sociale. Leurs parents appartiennent aux catégories sociales favorisées financièrement ou intellectuellement (parents fortement diplômés) bien que la provenance des effectifs de tout le district du nord-est parisien induise une plus grande mixité qu'au collège.

- Selon les sondages que nous avons pu faire, le recours à l'aide des parents et aux cours particuliers est très fréquent et ce, beaucoup plus qu'au collège. Il y a un non dit général sur cette question.

- La majorité des parents et des enseignants partagent une vision traditionnelle et élitiste d'un enseignement académique", ce qui laisse peu de place aux innovations pédagogiques.

- Les professeurs sont globalement exigeants notamment dans les matières scientifiques. Ils

peuvent avoir tendance à sous noter ou alors à pousser leur enseignement au-delà du programme exigible. Cette posture va crescendo de la seconde à la terminale.

- Les élèves sont donc sélectionnés classe après classe en fonction d'un objectif d'après-bac, et non du baccalauréat lui-même. Certains élèves risquent d'en faire les frais.

- Il est ainsi difficile pour les parents de faire la part entre la pratique de certains professeurs –qui sous-notent ou qui intègrent dans leurs contrôles des notions de l'année supérieure– et les difficultés réelles de leur enfant.

Des points forts ...

- Le lycée a de faibles effectifs (665 élèves), ce qui engendre une ambiance agréable et peu de conflits graves. Les exigences scolaires ne produisent pas d'effets trop concurrentiels sur les élèves qui ont de bonnes relations entre eux, détendues et amicales. Les classes sont plutôt calmes malgré un effectif élevé de 35 élèves en moyenne.

- Beaucoup de professeurs s'impliquent dans leur enseignement et les élèves sont globalement bien suivis.

- Les résultats au baccalauréat sont élevés, mais attention : dans un contexte où l'informatisation des affectations post-bac va croissant, il est peu important de venir de Charlemagne ou d'ailleurs, seules les notes comptent !

Quelques conseils

Les matières scientifiques sont valorisées à Charlemagne, mais les exigences portent également sur les matières littéraires ou de sciences sociales qu'il ne faut pas négliger. Même s'il y a tendanciellement une prime aux "bons en maths", les conseils de classe et les orientations en fin de seconde, par exemple, portent sur une appréciation globale du niveau de votre enfant dans toutes les matières.

PLACE DES PARENTS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

La FCPE revendique toute la place des parents dans la communauté scolaire et demande à accéder à l'information la plus complète, y compris lorsqu'elle touche aux questions de programmes et de méthodes d'enseignement.

Dans ce contexte particulier, la FCPE du lycée Charlemagne s'efforce de répondre à vos questions et de vous apporter tout l'appui logistique nécessaire, notamment dans les relations avec les enseignants.

Elle est présente dans toutes les instances de dialogue :

- conseils de classe,
- conseil de discipline,

- conseil de la vie lycéenne
- Commission permanente et conseil d'administration.

Le Conseil local Charlemagne a des entrevues régulières avec la direction de l'établissement. Ses actions se déroulent tout au long de l'année, en concertation avec les parents, les équipes pédagogiques et Chef d'établissement.

Elle est consciente d'intervenir dans un milieu scolaire favorisé mais s'efforce d'éviter les dérives vers encore plus d'élitisme.

Elle soutient toutes les initiatives allant dans le sens de l'accompagnement des élèves en difficulté et de l'innovation pédagogique.

LE LYCÉE CHARLEMAGNE

Structure du lycée

Environ 650 élèves
 Environ 35 élèves par classe
 7 classes de seconde indifférenciée
 6 classes de première (5 de S, 1 de L)
 6 classes de terminale (5 de S, 1 de L)



Classes préparatoires scientifiques

Environ 300 élèves
 1^{re} année : 3 classes (2 MPSI, 1 PCSI)
 2^e année : 4 classes (1 MP, 1 MP*, 1 PC, 1 PC*)

Lieux d'étude

- le CDI, malgré sa très faible capacité d'accueil (36 places).

Lieux de détente et d'activités

La salle du foyer socio-éducatif, équipée d'un baby-foot.

Culture

Places de théâtre à prix réduit auprès de la documentaliste du CDI.

Sport

L'Association sportive gérée par les professeurs d'EPS propose divers sports. Un projet sportif particulier est proposé aux classes préparatoires.

Pour plus d'informations, visitez le site officiel du lycée : <http://lycee-charlemagne.fr>

VOTRE ENFANT ENTRE EN SECONDE

Charlemagne accueille des élèves venant des sept arrondissements du district (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 10^e, 19^e et 20^e). A l'entrée en 2nde, le rythme est plus soutenu et les notations plus sévères qu'en 3^e. Cela constitue une surprise pour beaucoup, demande aux parents d'y être attentifs et de soutenir leurs enfants dans les efforts à fournir, ceux-ci pouvant se décourager.

Le niveau d'exigence est plus élevé. On demande notamment davantage de méthode et il faut prendre l'habitude d'un travail rapide, autonome et rigoureux dès le début de l'année, et ceci dans toutes les matières.

La seconde est la dernière classe indifférenciée, bien que les "enseignements de détermination" soient supposés tester les souhaits et les capacités de votre enfant pour la suite.

Elle représente donc une étape décisive dans l'orientation de votre enfant car vous devrez formuler des vœux de section pour la première et le baccalauréat.

Ceux qui choisiront S ou L resteront à Charlema-

gne. En effet, le lycée dispose d'une classe de L et de cinq classes de S. Pour les autres choix (ES, STI,...), l'élève devra changer d'établissement.

Les vœux doivent être émis dès le 2^e trimestre et confirmés au 3^e trimestre par le conseil de classe. Il est indispensable que les vœux correspondent bien aux aptitudes et aspirations de votre enfant, sinon le conseil de classe du 3^e trimestre pourra prendre une décision différente de la vôtre ; vous pourrez alors faire appel de cette décision, mais sans garantie de succès.

En cas de redoublement de la 2nde, votre enfant restera au lycée Charlemagne.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le professeur principal dès le 1^{er} trimestre ou à la fin du 2^e trimestre pour faire le point ou échanger sur les orientations souhaitables pour votre enfant. Ces prises de contact peuvent vous aider à éviter des malentendus et des surprises en fin d'année. Le délégué des parents de la classe de votre enfant pourra vous conseiller ou vous accompagner dans vos démarches.

A l'issue de la seconde, voici les combinaisons d'options possibles en première.

1- Options en L

Enseignements obligatoires communs	Enseignements obligatoires optionnels (1 choix) (1)(2)	Enseignements facultatifs (2)
... LV1 + LV2, ...	Latin ou Grec ou Anglais complément ou Mathématiques	Grec ou musique ou arts P. Latin ou musique ou arts P. Latin ou grec ou musique ou arts P.
... LV1 + Latin, ...	Anglais complément ou LV2 ou Mathématiques ou Grec	Grec ou musique ou arts P. Musique ou arts P.

(1) En terminale, cet enseignement s'appelle "enseignement de spécialité". Le coefficient à l'examen est de 4 sauf pour l'option mathématiques dont le coefficient est de 3.

(2) En latin et en grec les élèves suivant l'enseignement optionnel et facultatifs sont regroupés au sein d'un même cours; même remarque pour la langue 2.

2- Options en S

En 1^{re} S, il n'y a pas d'enseignement optionnel obligatoire. En terminale S, les options de spécialité sont les mathématiques, la physique-chimie et les SVT. Les options facultatives en 1^{re} et en terminale sont le latin, le grec, la musique ou les arts plastiques.

Les langues vivantes enseignées au Lycée Charlemagne :

anglais et allemand (LV1), anglais (LV1 de complément), anglais, allemand, espagnol, russe (LV2).

VOTRE ENFANT ENTRE EN PREMIÈRE

À l'entrée en 1^{re}, il y a une adaptation qui doit se faire le plus rapidement possible, en vue des épreuves anticipées du bac. En effet Les notes de la classe de 1^{re} et celles des deux premiers trimestres de terminale sont prises en compte dans les dossiers d'entrée en filières sélectives (classe préparatoire aux grandes écoles, architecture, Dauphine).

Le programme est chargé et il faut augmenter la capacité de travail et acquérir les méthodes de travail pour se préparer à la terminale.

En Français, à l'épreuve écrite du baccalauréat, l'élève aura le choix entre un commentaire littéraire, une dissertation et un sujet d'invention.

Pour l'épreuve orale, il commentera un texte tiré au sort parmi une liste d'environ 30 textes vus en classe. Les registres abordés sont le théâtre, la poésie, le biographique, un mouvement littéraire, l'argumentation.

En 1^{re} L, l'épistolaire et la réécriture sont également étudiés. Les épreuves anticipées de la 1^{re} L portent aussi sur les matières scientifiques (maths, SVT, physique).

En EPS, à partir de la 1^{re}, les élèves choisissent une combinaison de trois types d'activités. Cette combinaison sera reconduite en terminale pour l'épreuve du baccalauréat.

Les Travaux Personnels Encadrés (TPE)

Faute d'heures suffisantes dans la dotation horaire du lycée, les élèves n'ont pas le choix des deux disciplines qui sont imposées par classe. Ils ont un choix relatif du sujet, sur la base des suggestions des professeurs, et élaborent un dossier, guidés par leurs deux professeurs. Les élèves travaillent en équipe de 3 ou 4, élaborent la problématique, se répartissent les tâches.

Après l'évaluation des professeurs sur l'année, un jury extérieur au lycée note la présentation orale. Cette note est prise en compte comme une option au baccalauréat (coef. 2), et seuls les points au-dessus de la moyenne sont retenus.

Comme pour toutes les épreuves anticipées et les épreuves orales du baccalauréat, des disparités de notation sont signalées chaque année sans qu'aucune procédure d'harmonisation ne soit prévue réglementairement. N'hé-

sitez pas à nous signaler toute difficulté.

En fin d'année, chaque élève de S doit choisir un enseignement de spécialité (SVT, physique-chimie ou maths) et éventuellement une ou deux options pour la classe de Terminale (le choix de l'option facultative n'est pas définitif à cette date).

Bac blanc de français en première

Nous sommes très satisfaits qu'une épreuve de bac « blanc » soit organisée depuis trois ans dans de bonnes conditions matérielles.

Les moyennes obtenues sont cependant assez basses bien que semblables aux moyennes obtenues par les élèves de Charlemagne au bac réel et proches des résultats de l'Académie. Ceci révèle l'insuffisance de préparation pour des épreuves dont le contenu et les exigences restent les mêmes qu'il ya vingt ans, alors que les connaissances requises ne sont véritablement abordées qu'en 1^{re}. Ceci n'est pas propre à Charlemagne mais résulte de la diminution croissante des heures consacrées au français depuis des années, tant à l'école primaire qu'au collège et au lycée.

Avant que cette situation trouve une issue au niveau du ministère (meilleure adéquation entre les épreuves du bac et le contenu des apprentissages), comment mieux se préparer à l'épreuve ?

- Les professeurs recommandent :
 - le respect scrupuleux des consignes en matière de présentation et de rédaction,
 - l'ouverture des élèves à tout ce qui peut développer leur culture générale : lire surtout, comparer des œuvres littéraires avec leurs versions cinématographiques, sortir, aller au musée, fréquenter les bibliothèques...

Ceci, rappellent-t-ils, sera bien plus efficace que les cours particuliers ou le recours à des livres de « bachotage » qui souvent brouillent les messages délivrés par les professeurs.

- Du côté des parents vers les professeurs, les demandes vont à la généralisation d'un meilleur entraînement à l'épreuve réelle du bac. En effet, certains professeurs ont à cœur de réaliser au moins 3 épreuves de 4h sur table dans l'année, en plus des dissertations à la maison. Ceci devrait

être généralisé. Serait-il possible d'avoir un nombre minimum de devoirs à la maison et d'organiser, durant l'année, plusieurs entraînements de 4h ? Il est illusoire de penser qu'en réalisant une seule épreuve (bac blanc) en conditions réelles (4h sur table), les élèves soient suffisamment préparés.

Par ailleurs le choix des sujets du baccalauréat blanc pourrait être mieux harmonisé en fonction

des différents textes abordés dans chaque classe. Les épreuves du bac blanc sont comptées dans la moyenne trimestrielle et les mauvais résultats peuvent être pénalisants pour le passage en terminale. De même que les élèves doivent être avertis que les notes peuvent être en-deçà de leurs espérances. Sinon, elles peuvent avoir un effet décourageant à quelques semaines du "vrai" bac de français...

VOTRE ENFANT ENTRE EN TERMINALE

Et voilà, c'est la dernière ligne droite avant le Bac...

Nouveauté pour l'épreuve de mathématiques

Comme pour la physique et la SVT, une épreuve pratique sur 4 points sera à réaliser sur un logiciel informatique. Prévoir de suivre l'organisation au cours de l'année, et soutenir la direction de l'établissement pour la mise en adéquation des moyens nécessaires à la préparation de cette épreuve (locaux, matériels, logiciels, accès à Internet...).

Options facultatives

L'élève de terminale a la possibilité de présenter au bac des options facultatives (à choisir sur la fiche de bac fin octobre). Seuls les points au-dessus de la moyenne comptent, affectés d'un coefficient 2, voire 3 (latin ou grec) pour la première option.

Nous souhaitons que tous les élèves qui le demandent puissent être inscrits, ce qui dépend du nombre d'heures d'enseignement attribuées à l'établissement par l'Académie et de leur répartition (votée en conseil d'administration).

... et l'après-Bac se prépare maintenant

Pour travailler en classe, comme pour chercher à s'orienter, mieux vaut ne pas se réveiller trop tard. En effet, dans les filières où la sélection a lieu sur dossier, seuls compteront, en plus des bulletins de première, les notes des deux premiers trimestres de terminale (cf. nos actions en pages 8-9).

Il convient de se renseigner dès début janvier sur les "portes ouvertes" des établissements convoités et les éléments constitutifs des

dossiers requis par chaque établissement. Les élèves de Terminale doivent s'inscrire, au cours du second trimestre, à l'Université ou en filières sélectives (classes préparatoires aux grandes écoles, IUT, écoles d'architecture...), avant le baccalauréat.

Depuis quelques années, la procédure d'inscription pour les élèves d'Ile de France est exclusivement validée sur Internet, site dénommé RAVEL (Recensement Automatisé des Vœux des Elèves).

Néanmoins les préinscriptions dans certains établissements, y compris Universités, sont parfois closes dès janvier, avant même l'ouverture de RAVEL qui confirme la demande.

L'accès à RAVEL est possible au lycée pour les élèves ne bénéficiant pas d'Internet à leur domicile.

www.ravel-info.fr - Site d'information sur la procédure RAVEL, venant compléter les brochures ONISEP et le guide-agenda RAVEL.

www.ravel-multimedia.fr - Site d'information sur les universités et les filières sélectives et site de recensement des vœux de chaque élève. Chaque élève établit trois listes de vœux :

- Une liste d'universités, avec un minimum de 2 et un maximum de 3.
- Une liste de filières sélectives, avec un maximum de 12 (CPGE, IUT, ...)
- Une liste d'universités sélectives, avec un maximum de 3.

Certains établissements de filières sélectives (ex. : école d'architecture, écoles d'art) ajoutent, après une première sélection sur dossier scolaire, des épreuves se déroulant lors du 3^e trimestre.

>>>

>>> Les réponses aux vœux des universités et des établissements spécialisés sont disponibles sur ce site à partir de mi-juin.

www.admission-prepas.org - Site d'information sur les CPGE, il sert à donner les informations permettant à l'élève de connaître les différents établissements spécialisés en CPGE où il souhaiterait s'inscrire : cursus, débouché, résultats des années précédentes. C'est aussi le site de recensement des vœux en CPGE.

www.admission-postbac.org -

Site plus large incluant www.admission-prepas.org. Les réponses aux vœux des universités et des établissements spécialisés doivent

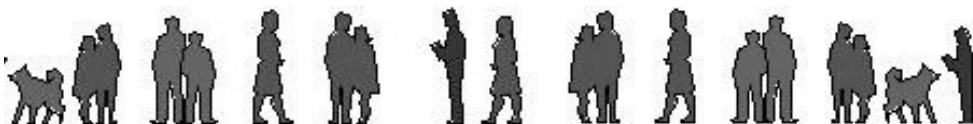
**Attention soyez vigilants !
Les admissions post-bac prennent en compte : le niveau de la classe (défini par les professeurs dans chaque matière), le niveau de l'élève (défini par quarts de classe), la moyenne de l'élève par rapport à celle de la classe, ainsi que l'avis et l'appréciation du chef d'établissement. N'attendez pas le dernier jour pour les faire remplir...**

(permettant de gagner des points supplémentaires).

être consultées régulièrement sur le site, et les choix effectués impérativement dans les délais impartis.

www.iut-idf.org - Site d'information sur les IUT (Instituts Universitaires de Technologie) et site de recensement des vœux en IUT.

www.education.gouv.fr - Site du ministère de l'Éducation nationale : information sur les matières obligatoires (et leurs coefficients) et les options facultatives



LA FCPE À CHARLEMAGNE

I. NOS CHANTIERS

Des locaux trop exigus.

L'insuffisance de locaux, tant au lycée qu'au collège Charlemagne, est un problème majeur. Nous avons successivement engagé plusieurs interventions pendant l'année 2007-2008.

Notre lycée dispose d'une bibliothèque de 300 m², désaffectée depuis dix ans en raison d'une dégradation avancée de la fresque du plafond, classée par les Monuments historiques. Les sommes nécessaires à sa réfection ont été chiffrées mais non débloquées et nous sommes dans l'attente depuis toutes ces années.

Nous voulons que la réfection de la bibliothèque soit un premier pas vers la résolution de nos problèmes d'espace.

Nous demandons aussi que la Ville et la Région envisagent le transfert des élèves des

classes préparatoires dans des locaux à proximité du lycée. Des locaux universitaires sont aujourd'hui vacants, rue Charles V, qui constitueraient un lieu d'accueil idéal, semble-t-il, pour les quelque 300 élèves de classes préparatoires.

L'insuffisance de locaux, tant au lycée qu'au collège, est en effet la source de bien des maux :

- manque de salles de travail et de permanence,
- absence d'un CDI digne de ce nom (30 places pour près de 1000 élèves au lycée et 15 places pour 600 élèves au collège),
- infirmerie exiguë,
- absence de bureau pour les professeurs et la direction du collège,
- queues interminables à la salle de restauration scolaire commune aux deux établissements,

- entassement des élèves dans les espaces de travail et de récréation,
- absence de casiers pour les élèves, entraînant le port incessant d'une charge trop lourde pour le dos des plus jeunes.

A la fatigue et à l'inconfort engendrés par cette situation s'ajoute une difficulté croissante à s'adapter aux programmes de l'Éducation nationale qui exigent toujours davantage de locaux informatiques en raison des modalités d'examen du baccalauréat. Celles-ci nécessitent la pratique de différents logiciels scientifiques. Aussi nos élèves ne peuvent plus travailler dans des conditions normales.

Devant ces difficultés, nous avons successivement engagé plusieurs interventions, en direction du Rectorat, de la Mairie du 4^e, du Conseil général, et des Monuments historiques. Les liens entre notre établissement, nos Elus et nos représentants FCPE se sont cette année considérablement renforcés.

Nous avons bien avancé sur ce chantier.

Cantine

Une lettre a été adressée à nos élus (Mairie, Conseil général et à notre députée) pour remédier à l'insuffisance de personnel affecté à la restauration scolaire : nous n'avions plus que deux personnes sur les cinq prévues.

La situation s'est un peu améliorée puisque nous avons un poste supplémentaire... recruté sur un intérim, hélas !

Comité d'éducation à la santé et la citoyenneté (CESC) 1^{re} session en 2008

Cette année, le conseil d'administration a mis en place ce comité à Charlemagne. Nous le demandons depuis quatre ans !

Il siège une fois par an et réunit des représentants des différents membres de la communauté scolaire pour l'organisation d'actions de prévention et d'information en direction des élèves (actions citoyennes ou humanitaires, sexualité, toxicomanies...).

Vous pouvez nous contacter pour des propositions, des adresses, des idées. Ce comité est commun au lycée et au collège, mais les propositions peuvent être ciblées sur certaines classes ou niveaux de classes, bien sûr..

Dossiers de candidature post-bac : une opacité inadmissible

Le Conseil local Charlemagne a demandé à la Fédération nationale de relayer auprès de la CNIL (Commission nationale informatique et liberté) et du Ministère notre exigence d'un droit de regard des parents et des élèves sur tous les dossiers transmis pour les filières sélectives post-bac. De même que pour le bac les élèves sont tenus de signer leur livret scolaire, nous demandons que cette procédure soit étendue aux dossiers d'inscription en filière sélective (CPGE...). Considérant d'une part le droit des personnes à avoir connaissance de dossiers les concernant, droit garanti à chaque citoyen par la CNIL. Considérant d'autre part que le risque d'erreur informatique n'est pas nul et a déjà été constaté, les élèves et/ou les parents doivent avoir accès aux notes et appréciations portées sur leur dossier AVANT qu'il ne soit transmis aux établissements.

II. LES RÉFLEXIONS

Création d'une filière ES à Charlemagne ?

La réforme des affectations en 2nde et l'évolution de l'offre et de la demande scolaire à Paris, surtout dans le centre-ville, nous conduisent à souhaiter la création d'une filière ES. Pourquoi ? - La filière ES est une filière de réussite, la filière idéale pour des élèves bons dans toutes les matières, à l'esprit plastique et aux compétences multiples mais sans spécialisation littéraire ou scientifique. Le pays en a besoin !

- Pour les parents de 3^e, il est plus confortable d'entrer dans un lycée proposant toutes les filières : il n'y a pas à chercher un autre établissement en fin de 2nde en cas d'orientation en ES. D'autant que les lycées qui possèdent des filières ES ont peu de places à offrir à l'entrée en classe de 1^{re} : ils donnent priorité à leurs propres élèves de 2nde et n'accueillent les élèves extérieurs que dans petite limite des places vacantes. Et bien sûr, ils sélectionnent les meilleurs dossiers. Le lycée Sophie Germain, voisin de Charlemagne, a longtemps joué un rôle complémentaire à ce dernier, mais c'est aujourd'hui le lycée le plus demandé du centre ville... Hélas pour nos élèves moyens qui n'auront pas le choix de leur affectation ! La spécialisation de notre >>>

>>> lycée dans la filière scientifique est à certains égards devenue un handicap.

L'information sur les filières et métiers

L'an prochain, comme d'autres années, nous aurons à cœur d'organiser des sessions sur des secteurs professionnels à destination des élèves.

BIEN DANS SON CORPS, BIEN DANS SA TÊTE... !

Pendant les années du lycée, les élèves vont s'autonomiser dans leur travail scolaire mais aussi dans la gestion plus intime de leur vie. C'est l'heure des premières relations amoureuses, mais aussi parfois des premières prises de risque (alcool, cannabis...).

Les parents sont rarement les premiers informés des difficultés, les jeunes préférant se tourner vers leurs pairs. Pourtant il est important de ne pas laisser se dégrader une situation difficile et de proposer une prise en charge adaptée avant d'avoir un retentissement sur les résultats scolaires.

L'infirmière scolaire

L'infirmière scolaire est en première ligne pour recevoir les adolescents, écouter leurs plaintes, cerner avec eux l'origine des difficultés. Elle peut donner une contraception d'urgence (pilule du lendemain) à une jeune fille qui en aurait besoin. Elle peut aussi donner des conseils pour une orientation vers une structure de soins (centre de dépistage anonyme et gratuit du VIH et des IST, lieux de prise en charge des conduites addictives...). A Charlemagne, l'infirmière est présente tous les jours de 8h30 à 17h00. Vous pouvez la joindre au tél : 01 53 01 98 48

Le médecin scolaire

Il peut recevoir individuellement les jeunes présentant un problème de santé pour étudier le retentissement de la maladie sur la scolarité et proposer, si besoin, des aménagements.

Le médecin peut aussi vérifier qu'une orientation scolaire choisie par un élève est compatible avec son état de santé (notamment pour les orientations professionnelles). Il intervient en Protection de l'Enfance dès qu'un élève a été victime de sévices physiques ou psychologiques.

Nous sommes assistés dans ce domaine par l'Association des anciens élèves du lycée Charlemagne dont les membres nous font profiter de leurs compétences et de leur expérience.

Un grand merci à eux !

Suivez les dossiers sur notre site

Les lieux de soins

Quelques adresses de lieux gratuits proches de Charlemagne.

Dépistage du VIH et des Infections sexuellement transmissibles (IST)

- CDAG Figuier 2, rue du Figuier - 75004 PARIS
- Le Kiosque, 36 rue Geoffroy l'Asnier 75004 Paris

Informations sur la sexualité, contraception, diagnostic de grossesse, dépistage et traitement des IST

- Centre de Planification, 6 bis rue Clavel 75019 Paris. Tél. : 01.42.08.66.10
- Mouvement Français pour le Planning Familial, 10, rue Vivienne 75002 Paris. Tél. : 01.42.60.93.20

Prise en charge des addictions, cannabis...

- Emergence Espace Tolbiac, 6 rue Richemont 75013 Paris
- Centre Médico Psychologique, 2 rue Figuier 75004 Paris

Les coordonnées des multiples lieux de soins et de prévention sont sur : www.paris.fr et www.sante.gouv.fr (démarches et formulaires puis IVG et contraception).

Sites Internet ou téléphoniques

Amour et sexualité :

- www.lecrips.net
- www.filsantejeunes.com ou 0800 835 836
- www.contractions.org
- www.pilado.com
- www.planning-familial.org
- www.sida-info-service.org ou 0800 840 800
- www.aides.org

Tabac, cannabis, drogues

- www.tabac-info-service.fr ou 0825 309 310
- Alcool tabac Drogue Info : 113
- Centre Emergence Espace Tolbiac Institut Montsouris : www.imm.fr

Mal-être :

- www.sepia.asso.fr : prévention du suicide des adolescents
- www.gros.org : obésité et surpoids

Violence, mariages forcés

- www.sosfemmes.com : violences envers les femmes, prévention des mariages forcés
- Femmes info service 01 40 33 80 60 : écoute, information, orientation des femmes victimes de violence

PARENT D'ÉLÈVE... UN RÔLE DIFFICILE.

Qui ne s'est pas senti pris au dépourvu face à une mauvaise note, un enfant qui se plaint d'un professeur, des notations très sévères, un absentéisme récurrent, un programme non fait ou des contrôles rares... ?

Ces questions que vous vous posez, d'autres parents se les posent certainement.

Cette hésitation que vous avez à aller voir le professeur (d'autant que votre enfant y est souvent opposé), d'autres parents la rencontrent aussi. Un des rôles de l'association de parents d'élèves est justement de permettre aux parents d'échanger aussi bien sur des situations individuelles que sur des problèmes de classe, de réfléchir ensemble à des propositions constructives, de rencontrer les membres de la communauté scolaire pour progresser ensemble.

La FCPE travaille à valoriser le rôle et la place des parents, mais pas seulement en siégeant dans les conseils d'administration ou dans les conseils de classe. Nous souhaitons avoir l'information la plus complète, y compris lorsqu'elle touche aux questions de programmes et de méthodes et sur l'enseignement dispensé aux élèves.

En relation avec la direction de la cité scolaire, nous sommes de plus en plus associés à la résolution des difficultés, seule façon d'éviter les situations conflictuelles. Ainsi nous siégeons dans les commissions de vie scolaire et avons à plusieurs reprises servi de médiateurs dans les classes. Pour cela nous avons besoin de tous les parents : c'est à partir de vos témoignages que

nous pouvons analyser une situation et agir. Dans une classe, les parents délégués sont les interlocuteurs et les coordonnateurs des parents. Ils peuvent servir d'intermédiaire avec un professeur ou l'ensemble de la communauté éducative.

Quand une question concerne plusieurs classes (professeur absent non remplacé, difficultés relationnelles...), les délégués de niveau prennent le relais, en lien avec la direction, pour essayer de trouver des solutions.

A Charlemagne, des progrès peuvent être réalisés dans l'information des parents sur le travail et les résultats scolaires : meilleure utilisation du carnet de correspondance, réunions parents/professeurs, réunions professeurs principaux/délégués de classe...

Force de proposition, les représentants de parents d'élèves souhaitent être associés aux décisions, y compris pour la résolution des problèmes d'indiscipline : rencontres régulières avec les CPE et les professeurs principaux, et pourquoi pas mise en place d'un conseil de vie scolaire ?

L'information entre les parents doit circuler vite et mieux : les délégués de classe et de niveau y gagneront en efficacité et nous éviterons le "pourrissement" de situations pénibles.

Donnez vos coordonnées aux parents délégués, prenez contact régulièrement, et mieux encore... rejoignez votre association.

Ensemble, c'est déjà moins difficile d'être parent d'élève !



LE FONCTIONNEMENT DE LA FCPE CHARLEMAGNE

Réunions du bureau et des délégués de niveau

Elles ont lieu régulièrement, environ une fois par mois, ainsi qu'avant chaque réunion du Conseil d'administration. C'est l'occasion d'un échange d'informations et d'expériences. C'est le lieu de la concertation sur les points que la FCPE souhaite voir abordés lors des Conseils d'administration.

Réunions de niveau

Elles sont organisées par les délégués de niveau et sont ouvertes à tous les parents du niveau. Elles ont lieu au moins une fois par trimestre, avant les conseils de classe.

Elles permettent de savoir si un problème est particulier à une classe ou bien concerne l'ensemble des classes d'un niveau.

Les réunions offrent à chacun la possibilité de s'exprimer, d'échanger et de recevoir l'avis des personnes présentes sur les cas exposés.

Assemblées générales

Elles sont ouvertes à tous les adhérents FCPE et ont lieu deux fois par an. Elles permettent des exposés sur des sujets d'actualité, suivis de débats entre les adhérents ainsi que les votes

statutaires (élection des membres du bureau), et les délégations (parents délégués aux Conseils d'Administration).

Comment contacter votre délégué de classe ou de niveau ?

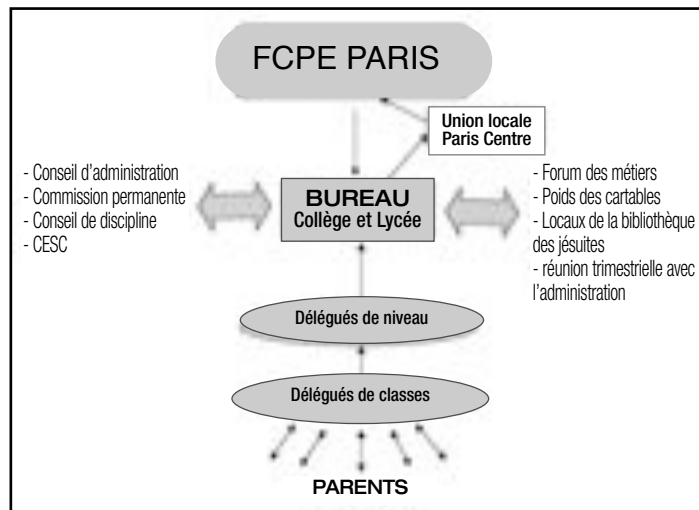
Vous pouvez prendre contact avec eux par téléphone ou par mail. Leurs coordonnées sont indiquées en dernière page de cette brochure. Quel que soit le problème, n'attendez pas pour le signaler. Vous apprendrez peut-être en cette occasion que vous n'êtes pas seul(e) dans votre cas... et les problèmes se résolvent toujours mieux à plusieurs.

Chaque trimestre, le délégué FCPE de votre classe vous contactera (par téléphone ou via un petit questionnaire confié à votre enfant) pour pouvoir vous représenter le mieux possible lors du Conseil de classe.

Comment savoir quand et où ont lieu les réunions et les assemblées ?

En consultant le site web de la FCPE Charlemagne : <http://fcpecharlemag.free.fr>

Le président du conseil local Charlemagne rappelle régulièrement les dates de réunion, par courrier électronique, aux membres du bureau.



DEVENEZ PARENT DÉLÉGUÉ AU CONSEIL DE CLASSE

Il y a deux délégués titulaires et deux délégués suppléants par classe. Les parents délégués FCPE sont choisis par le Bureau du conseil local Charlemagne parmi les parents qui se proposent en début d'année. Au-delà du formalisme, cela permet durant l'année d'échanger avec un interlocuteur régulier sur les différents points que soulève cette fonction.

Rôle du parent délégué : représenter les parents, se faire connaître d'eux, s'assurer que les professeurs et notamment le professeur principal prennent les initiatives nécessaires et en temps voulu quand un problème survient avec un ou des élèves.

Importance du 1^{er} trimestre : avant le premier conseil de classe, les parents délégués prennent si possible contact avec tous les parents. Ils pourront ainsi porter leur parole auprès du conseil de classe. Au premier conseil, il faut être vigilant au sujet des enfants qui risquent d'être en difficulté par la suite et s'assurer que les parents seront vite contactés.

Si des problèmes surgissent, les délégués de classe alertent le délégué du même niveau. Celui-ci s'en fait l'écho auprès du Bureau de la FCPE. Il peut ainsi évaluer si ces problèmes ne sont relatifs qu'à une classe ou à plusieurs et le type d'intervention que ceux-ci nécessitent : auprès d'un professeur ou bien de l'administration. L'année passe vite, il faut souvent être réactif à temps.



Vous souhaitez devenir parent délégué de classe ?

Poser sa candidature : lors de la première réunion des parents, le samedi 6 septembre 2008, un premier recensement des candidats sera fait. Il sera complété lors de l'Assemblée générale des adhérents FCPE qui aura lieu le 13 septembre 2008 à 9h30.

Il est impératif d'être à jour de sa cotisation pour pouvoir être parent délégué.

Les parents délégués de classe sont ensuite désignés par le proviseur, sur proposition des associations de parents d'élèves et au prorata des résultats des élections des représentants des parents au Conseil d'administration.

CE QUE DÉFEND LA FCPE

Une école laïque

L'école de la République est une école laïque, où tous les enfants et les jeunes, quelles que soient leurs origines, leurs convictions religieuses ou philosophiques, apprennent à vivre et travailler ensemble.

Selon la FCPE, la laïcité fait le pari de la paix et de l'émancipation par la connaissance et la reconnaissance mutuelle des différences : refus de la violence, respect des droits de l'enfant, de la personne humaine en général et de la femme en particulier, lutte contre tous les racismes et les discriminations sexuelles, lutte contre les communautarismes.

L'égalité des chances

La gratuité: elle ne saurait être assimilée à une quelconque mesure d'aide sociale. Pour la FCPE, elle répond au principe constitutionnel qui donne accès à tous au service public d'éducation.

La qualité de l'enseignement doit être assurée pour tous grâce à des moyens adaptés aux besoins de chaque établissement: soutien scolaire, dédoublement de classes, prise en charge des enfants en difficulté.

L'assurance doit être donnée aux élèves de recevoir tous les enseignements prévus au programme (remplacement des professeurs absents, dotation horaire globale suffisante).

L'harmonie des rythmes scolaires et du temps de l'enfant

Les enfants sont des personnes et ont leurs rythmes propres, qu'il faut respecter dans une

harmonisation entre temps familial, temps scolaire, temps périscolaire, temps libre.

Pour la FCPE, tout projet d'aménagement du temps scolaire doit tenir compte en premier lieu de l'intérêt de l'enfant.

La santé

La santé des jeunes constitue un enjeu d'importance pour la société et aussi bien sûr pour l'école. Elle influe sur les apprentissages et la réussite scolaire. Si la responsabilité première en matière de santé des jeunes relève des familles, l'école a aussi un rôle à jouer, notamment en matière d'éducation: la FCPE souhaite que l'on incite davantage les jeunes à se préoccuper de leur santé.

Les droits des parents

Pour la FCPE il s'agit :

- du droit de savoir, de comprendre ;
- du droit de donner son point de vue directement ou par l'intermédiaire des représentants élus selon les cas ;
- du droit de dénoncer éventuellement ce qui ne va pas ;
- du droit d'être reconnu, respecté et ce, quel que soit son milieu social.

Malgré la loi, malgré les décrets ou circulaires, l'institution scolaire a encore bien des difficultés à accepter que les parents jouent pleinement leur rôle dans les différentes instances: Conseil d'administration, Conseil de classe.

La FCPE informe, conseille, soutient les parents, les aide à faire respecter leurs droits tout en leur rappelant leurs devoirs.



DEVENEZ PARENT DÉLÉGUÉ AU C.A.

Au Collège, six parents élus siègent au Conseil d'administration.

Au lycée, ce sont cinq parents élus.

Tous les parents (père et mère) sont électeurs.

Les élections auront lieu en octobre 2008. Il est important de participer pour accroître le rôle des parents dans la vie de l'établissement. N'oubliez pas de voter ! La représentation des fédérations de parents d'élèves, tant au Conseil d'administration et Conseil de discipline qu'aux conseils de classe, se fait au prorata de leur nombre de voix.

L'année dernière, la FCPE a obtenu, grâce à vos votes, 4 sièges sur 6 au collège et 3 sièges sur 5 au lycée. La confection de la liste FCPE aura lieu lors de l'Assemblée générale de la rentrée.

Le Conseil d'administration est une instance importante pour la qualité de la vie scolaire, qui se réunit au minimum une fois par trimestre et où sont débattus et votés :

- le budget,
- la répartition de la dotation horaire globale,
- le règlement intérieur,
- les événements de l'établissement et leur organisation,
- les voyages scolaires...

Les séances sont précédées quelquefois d'une Commission permanente où siègent les membres du conseil d'administration en nombre restreint. Les représentants de l'association y portent les avis et les décisions des parents FCPE discutés au préalable en bureau de l'association.

Le Conseil d'administration élit en son sein les représentants :

- à la commission permanente,
- au conseil de discipline,
- au conseil de vie lycéenne (dont le rôle est de faire des propositions pour animer le lycée et améliorer la vie des lycéens).

Vous souhaitez devenir candidat FCPE au Conseil d'administration ?

Les candidats FCPE au Conseil d'administration seront élus par les adhérents FCPE lors de l'Assemblée générale qui, cette année, se tiendra le **samedi 13 septembre 2008 à 9h30**.

En général ils font partie du bureau de l'association.

La profession de foi, véritable programme de ces candidats, est également élaborée et adoptée par l'Assemblée générale.

Les élections des parents d'élèves au Conseil d'administration auront lieu le vendredi 17 octobre.

Les deux parents votent ! Le vote par correspondance est possible !

N'oubliez pas de voter : vous donnez plus de poids aux représentants des parents !

Vos contacts FCPE Collège

Dominique Petitdemange (3^e) tél : 01 42 74 52 45
d.petitdemange@senat.fr

Valérie Grégoire (4^e)tél : 06 60 65 94 03
valeriegregoire@hotmail.fr

Hugues Massignat (4^e)tél : 01 66 76 68 61
hugomass@hotmail.fr

Christian Loret (4^e)tél : 01 44 14 45 70
loret@iut.univ-paris5.fr

Carole Desmarquet (5^e).....tél : 06 87 26 01 49
cdesmarq@wotan.ens.fr

Un site Internet pour la FCPE Charlemagne:
<http://fcpecharlemag.free.fr>

Vos contacts FCPE Lycée

Nathalie Harmand (2^{ndes}) tél : 06 60 94 55 92 et 01-42-77-71-42
nathalie.harmand@club-internet.fr

Marie-Claude Bergmann (1^{res})tel : 06 75 24 11 21
mbergman@maladiesrares.org

Muriel Prudhomme (1^{res}) tél : 06 87 47 09 37
murielprudhomme@wanadoo.fr

Béatrice Florentin (Terminales) tel : 01 43 40 03 06
bea.florentin@wanadoo.fr

Bureau sortant

Agnès Lainé, Présidente (1^{res}) tél : 01 42 72 51 83 et 06 73 18 28 72
agnes.laine@gmail.com

Thérèse Martelli, Trésorière (Terminales).....tel : 01 43 31 43 80 ou 06 70 05 02 91
therese.martelli@univ-paris5.fr

François Boué, secrétaire :francois.boue@laposte.net

ADHEREZ A LA FCPE

A ce journal "la Tribune" est joint un bulletin d'adhésion

(à remettre à la loge du gardien à l'intention de la FCPE)

**L'adhésion est indispensable pour être délégué de parents
d'élèves aux conseils de classe.**

Rejoignez-nous

et rendez-vous bientôt aux réunions de rentrée !!